

L'objectif de l'année à venir sera de préparer une épreuve orale de commentaire de dossier documentaire - comportant un intitulé qui oriente thématiquement la réflexion - . La carte topographique (IGN) est l'élément central de ce dossier.

Ces dossiers documentaires portent sur une question: les territoires ruraux et périurbains de la France (métropolitaine et ultramarine).

Pensez à acquérir un atlas présentant la France de manière détaillée. Par exemple, l'Atlas Pratique, Larousse. (le monde + La France, 10,90 euros)

Le programme porte sur les espaces ruraux et périurbains de la France (DROM inclus).

« Le programme ancre la réflexion dans la diversité des territoires de la France métropolitaine et de la France d'outre-mer (limitée aux DROM). Les espaces ruraux et périurbains sont à étudier dans leurs diverses composantes et relations. Les espaces urbains présents sur la carte ne sont à considérer qu'en fonction de leurs relations avec les espaces ruraux et périurbains. » (source: Bulletin Officiel du 1er juillet 2021)

Les axes sont les suivants:

"- Environnement et milieux : ressources, gestion, protection

Il s'agit de saisir la diversité et la complexité des milieux dans leurs composantes naturelles et anthropiques au prisme des pratiques, des représentations et des politiques associées à ces espaces.

- Espaces productifs et dynamiques socio-économiques

Dans un contexte de profondes mutations économiques et sociales pour partie liées aux processus de mondialisation, sont étudiés les filières productives et les acteurs qui structurent les territoires ruraux et périurbains. Au-delà de ces seules dimensions productives, c'est bien la multifonctionnalité des espaces ruraux et périurbains qu'il conviendra d'examiner. Une attention toute particulière sera portée aux enjeux résidentiels nouveaux et différenciés des espaces ruraux et périurbains, et à leurs impacts économiques, sociaux et culturels sur les territoires.

- Aménagement des territoires

Les enjeux du développement durable au sein des territoires ruraux et périurbains deviennent une préoccupation majeure des politiques d'aménagement. Confrontés à de nouvelles demandes et à de nouveaux cadres institutionnels, les acteurs, publics et privés, la société civile et le milieu associatif, apportent des réponses variées qu'il convient d'examiner. » (source: Bulletin Officiel du 1er juillet 2021)

Travail de l'été:

1/ Pour se familiariser avec le document de travail: vous pouvez **acheter et observer la carte IGN au 1/25 000 de votre lieu de vacances** (trouvables dans mes maisons de la presse ou bien aux caisses des supermarchés des stations touristiques) **ou de résidence**.

2/ Vous pouvez aussi vous promener virtuellement sur toutes les cartes topographiques de France et des DROM sur **le site de l'IGN**:

www.geoportail.gouv.fr

Mode d'emploi du site geoportail:

- vous tapez le nom du lieu que vous souhaitez voir -
- vous cliquez ensuite sur l'onglet « cartes » en haut à gauche de votre page, (cet onglet vous permet de choisir le fond souhaité)



- puis cliquez sur « voir tous les fonds de carte » puis sur « carte topographique IGN »)



Les légendes des cartes topographiques IGN sont consultables sur le site geoportail (menu déroulant de droite) ou bien téléchargeable ici: http://professionnels.ign.fr/sites/default/files/DC_S-CAN25_3.2.pdf annexes p.10 à 14

Si vous souhaitez prendre de l'avance sur l'acquisition des connaissances vous pouvez lire et prendre en notes:

- Bouron JB., Georges P.M., 2015, Les territoires ruraux en France, Ellipses.

Si vous souhaitez voir en quoi consiste le commentaire de cartes vous pouvez consulter l'ouvrage suivant:

- Allmang C. (coord.), 2022, *Géographie, mémento, commentaire de cartes topographiques, résumé des notions, sujets-types*, Editions Vuibert.